

POUR MONTPELLIER:

Trois mois..... 2 fr.
Six mois..... 4
Un an..... 8

DEHORS:

Trois mois, 3 fr.; six mois, 6 fr.; un an, 12 fr. — Affranchi.

Le BABILLARD accueillera avec plaisir tous les articles qui lui seront adressés (franco).



ON S'ABONNE:

Chez GELLY, Imprimeur, Propriétaire du Journal, rue Arc-d'Arènes, 1.

ROYAL
PRIX D'ANNONCES
50 cent. à la page d'avance dans le compte du journal
On rend compte des ouvrages dont on reçoit un exemplaire (franco).

LE BABILLARD,

JOURNAL DES THÉÂTRES ET DES SALONS.

Il y a aujourd'hui un an que paraissait le premier numéro du **BABILLARD**; il y a un an que nous faisons à nos concitoyens un appel qui a été entendu. Nous les remercions ici, de leur bienveillant accueil; au reste, nous dirons, mettant de côté toute modestie puérile, comme toute sottise prétention, que nous croyons l'avoir quelque peu mérité en créant à Montpellier un organe où peuvent librement se produire des intérêts jusqu'alors réduits au silence, et auquel l'avenir pourra, peut-être, donner plus d'importance. Soutenus désormais par les sympathies que nous avons trouvé autour de nous, nous continuerons à marcher dans notre voie d'indépendance et d'impartialité critique; comme par le passé, nos appréciations des hommes et des faits seront dictées par le désir d'être vrais et utiles; enfin nous ne perdrons jamais de vue les plaisirs de nos lecteurs, auxquels nous pouvons, dès à présent, promettre d'importantes améliorations matérielles que la position du **BABILLARD** lui permet d'apporter dans son mode de publication.

A partir de dimanche prochain, notre format sera considérablement agrandi, les caractères servant à l'impression seront renouvelés en grande partie. Dans peu de temps la vignette qui surmonte notre titre sera remplacée par un joli dessin de l'un de nos peintres dont la gravure est en ce moment confiée à l'un des meilleurs artistes de Paris. En outre nous promettons à nos abonnés de publier de temps à autres, en dehors du texte du journal des lithographies reproduisant des scènes de mœurs, des vues d'après nature, des fantaisies d'artistes, des portraits, etc.

D'aussi notables améliorations, entraînent on le devine de réels sacrifices de notre part, et deviendraient même impossibles sans une augmentation dans le prix d'ailleurs si modique du **BABILLARD**. Ainsi à dater du premier Avril les abonnements seront fixés de la manière suivante:

POUR MONTPELLIER:	POUR LE DEHORS:
3 mois..... 3 fr.	3 mois..... 4 fr.
6 mois..... 6 fr.	6 mois..... 8 fr.
1 an..... 12 fr.	1 an..... 16 fr.

FRÉDÉRIC GELLY.

CARTER.

Arrière, Meyerbeer et Scribe, Dumas et Donizetti, arrière!... Carter et ses terribles acteurs vous ont classé du temple, où lui seul depuis quelques jours regne et gouverne en véritable souverain...

C'est que cet homme aussi porte avec lui le signe de la force et de la volonté. Suivez-le dans toutes les phases de cette réelle tragédie: il entre dans cette redoutable cage comme un roi dans sa salle des gardes; il se fait bon prince: il dit à chacun son mot; une chiquenaude à la Panthère, un petit soufflet au Léopard, un regard à la Lionne, un coup de houssine au Tigre, à ce Tigre énorme et inquiétant, dont la griffe amicale laisse toujours un peu de sang pour signature; plus tard, de cette dangereuse salle des gardes, Carter fait une chambre à coucher; de ce vieux Lion il fait un matelas, de cette Lionne un édredon, de ce Léopard un oreiller, de cette Panthère une esclave amoureuse demandant un baiser à son maître, et de ce Tigre toujours morose, une farouche sentinelle... puis enfin il se roule, il s'enfonce, s'enveloppe, s'entortille dans ce lit de grilles et de gueules, jusqu'au moment où l'effroi gagnant les spectateurs, il met un terme à ce terrible drame.

POUR MONTPELLIER :

Trois mois..... 3 fr.
Six mois..... 6
Un an..... 12

DEHORS :

Trois mois, 4 fr.; six mois, 8 fr.; un
an, 16 fr. — Affranchir.

Le BABILLARD accueillera avec plaisir tous les
articles qui lui seront adressés (franco).



Cette vignette n'est que provisoire.

ON S'ABONNE :

Au Bureau du Journal, rue Arce-d'Arènes, 1.
Chez Patras, Libraire, rue du Gouvernement.
Au Cabinet de Lecture, rue Baralerie.

PRIX D'ANNONCES :

20 cent. à la page d'avis, 50 cent. dans le
corps du journal.

On rend compte des ouvrages dont on reçoit
un exemplaire (franco).

LE BABILLARD,

JOURNAL DES THÉÂTRES ET DES SALONS.

Théâtre.

Le dernier bénéfice de l'administration nous a fait connaître, jeudi, l'une des plus remarquables productions de la nouvelle école italienne... *Lucie de Lantermoor* nous est apparue précédée d'une éclatante renommée et du triomphe encore si récent de sa sœur *Anne de Boulen*; ainsi, M. *Lelellier* a mis au théâtre, en moins de trois mois, les *Huguenots*, et les deux œuvres les plus complètes du *Maestro* que l'Italie a donné pour successeur au trop paresseux auteur de la *Pie* et de *Guillaume-Tell*. C'est un zèle que nous ne saurions trop encourager, d'abord pour les plaisirs qu'il assure au public, mais surtout pour le goût éclairé dont il est la troisième preuve... En effet, M. *Lelellier* pouvait à l'instar de ses collègues de presque tous les théâtres, donner ses sympathies à ces nombreuses et banales productions de l'opéra-comique... Le *Shérif*, les *Treize*, la *Reine d'un Jour*, s'offraient à lui parés des réclames de la capitale et sans difficultés d'exécution. Heureusement pour nous et pour son théâtre, les succès négatifs du *Brasseur*, du *Pestillon*, du *Planteur*, de *l'An Mil*, de la *Double Échelle* et d'autres prétendus opéras n'étaient pas effacés de sa mémoire, et c'est à la musique grande et réelle qu'il a demandé des succès. Ainsi, nous est venue, après les *Huguenots*, cette mélodieuse et savante partition d'*Anne de Boulen*... Maintenant c'est le tour de *Lucie*!... Plus tard apparaîtront, peut-être, les *Puritains*, les *Capulets*, la *Somnambule*, *Norma*, toutes ces admirables richesses du génie italien... C'est avec de pareilles œuvres qu'on fixera sans doute un public trop réellement musical pour écouter plus d'une fois certaines banalités de l'opéra-comique.

La nouvelle production de *Donizetti* se recommande par toutes les grandes qualités qui distinguent les compositions italiennes. C'est

une manière agréable, pleine de charme et de mélodie. L'inspiration se révèle toujours sans travail, sans fatigue... Ce n'est point cet algèbre lyrique que certains ouvrages tendent à faire prévaloir. Ici la pensée est claire, facile et marche à sa conclusion sans recourir à la bisarrerie... La science est toujours d'accord avec l'inspiration, ce don du ciel, si rare, si précieux, et que rien ne peut remplacer... S'il nous fallait citer tous les chefs-d'œuvre de cette partition, nous donnerions tout simplement la table des morceaux, car il règne d'un bout à l'autre une remarquable unité de science et d'inspiration. Le succès de *Lucie*, pour n'avoir pas été le premier jour aussi bruyant que celui d'*Anne de Boulen*, n'en a pas moins été honorable et complet. C'est une production trop séduisante et trop riche pour qu'elle n'étonne pas ses auditeurs au point de les éblouir. Il faut s'habituer aux excès de lumières...

Le nouveau chef-d'œuvre de *Donizetti* s'est produit sur notre scène avec un remarquable ensemble. Cette partition si chantante et pourtant si difficile a trouvé chez nous des interprètes habiles... *Richelme* a dit le magnifique rôle d'*Edgard* avec autant de goût que de pureté... Cette musique plaintive et langoureuse convient beaucoup mieux à sa voix et à ses instincts de chanteur, que les cris de guerre de nos héros d'opéra. *Devilliers* sera bien placé dans *Asthor* quand il jouera ce rôle hardiment et sans crainte. Ce chanteur n'est pas l'homme des premières représentations... Un nouveau rôle l'inquiète, il manque d'audace et d'éclat; mais il se rassure le second jour et ne se laisse point vaincre par son personnage... Tous ceux qui ont remarqué ses progrès dans *Marcel* et dans *Henri VIII* peuvent prévoir qu'*Asthor* ne restera point au-dessous de ses devanciers. *Jolly* a fait valoir un rôle fort ingrat, une copie de l'*Iago*, singulièrement appauvrie. M^{lle} *Candell*

se trouvait ici dans les mêmes situations d'*Anne de Boulen*; ce n'était donc point une faible tâche que de refaire un rôle qui lui avait valu de brillants triomphes et dans lequel, la salle entière, l'avait trois jours avant, si bruyamment rappelée. Aussi, s'est-elle efforcée de chercher le succès par d'autres moyens, et le succès encore a couronné ses travaux. Son grand air, ses duos avec *Richelme* et *Devilliers* et sa partie dans le sextuor ont été justement remarqués... la scène de la folie, car *Lucie* devient folle aussi, aimez-vous la folie? on en a mis partout.

Cette scène, disons-nous, est fort touchante; mais plus mélodieuse que dramatique, elle n'a pas enlevé l'auditeur comme l'admirable folie d'*Anne de Boulen*. M^{lle} *Candell* l'a chantée avec beaucoup de grâce et de mélancolie. Ce n'était plus la belle épouse d'*Henri VIII*, passionnée et terrible: c'était une jeune fille pâle et timide, dont les soupirs remplaçaient les cris, et qui pleurait au lieu de menacer: c'était enfin la vraie *Lucie* de *Walter-Scott*.

Un drame bien écrit et parfois très intéressant, quoique les premières scènes paraissent plus un feuilleton sur la sculpture qu'une exposition dramatique, avait précédé *Lucie*. Cet ouvrage intitulé, le *Chef-d'Œuvre Inconnu*, a retrouvé chez nous une partie du succès que nous lui vîmes conquérir au théâtre Français... *Réal* a joué le rôle de *Firmin* avec plus de talent et de chaleur qu'il n'en avait encore montré dans tout son répertoire. Nous sommes heureux de joindre aujourd'hui nos bravos à ceux du public, et de louer sans restriction un artiste que l'art nous a souvent forcé de combattre. Mais pourquoi distribuer ainsi cet ouvrage? que fait là, par exemple, le ténor *Lemaire*? Nous serions tenté de le blâmer de sa trop grande abnégation; il est indigne de lui de se faire ainsi la doublure d'un second amoureux.

Nous regrettons sincèrement qu'une lettre insérée mardi dans le *Courrier* nous condamne à parler de nous... cette lettre, qui n'est autre chose qu'une apologie très convenable du reste de M^{me} Lefebvre et de M. Varangot, prétend nous mettre en contradiction à l'égard de ces deux artistes... quelques fragmens isolés de nos anciens feuilletons sont mêmes reproduits pour prouver cette allégation... comme avec deux lignes prises au hasard, il serait aisé, dit-on, de faire pendre un homme, notre antagoniste, auquel d'ailleurs nous ne prêtons pas cette envie, se donne gain de cause assez facilement, en mettant côte à côte deux opinions absolument contraires, exprimées à six mois de distance. Ne prétendant pas à l'infaillibilité, il n'en coûtera rien à notre amour-propre de faire en quelque sorte amende honorable à l'endroit de M. Varangot. Il est très vrai qu'à la reprise du *Domino*, entraîné par les bravos qui venaient de saluer *Angèle*, notre plume en fit jaillir quelques-uns sur le beau rôle de *Juliano*... nous poussâmes même la bienveillance ou la sottise, comme on voudra, jusques à comparer *Varangot* à *Gaston*. Ce jour-là nous fûmes seuls de cette incroyable opinion, car nous outrageâmes trop ouvertement le bon sens, le public, l'art et la vérité. Il est pourtant une raison qui pouvait atténuer cette erreur échappée à l'irréflexion la plus singulière, et à notre vil désir de relever un peu le théâtre de l'état de ruine où le laissait l'ancien directeur. Vu la première fois dans un rôle agréable, M. Varangot ne manque pas d'un certain charme; sous l'impression des études que nécessite une pièce nouvelle, il s'identifie parfois avec son personnage: mais dès que la pièce a perdu sa primeur, l'artiste perd aussitôt et son zèle et ses facultés; sa mémoire devient paresseuse, son geste lourd, sa tenue accuse une négligence si dédaigneuse qu'elle pourrait passer pour de l'impertinence; il se détend enfin, et c'est presque contraint qu'il se résout à réciter son rôle; si bien que l'éloge qu'on a du faire de lui le premier jour, est à peine imprimé qu'il devient un mensonge. M. Varangot pense sans doute comme *Frontin*, qu'il suffit d'avoir un jour: mais si cette choquante inégalité dans le même rôle expose la critique à des contradictions, ne pourrait-elle aussi condamner l'indolent artiste à de rigoureux lendemains?

Quant à M^{me} Lefebvre, nous ne comprenons pas les reproches que nous adressent l'énigmatique élève d'*Hippocrate* et le *Courrier du Midi*, puisque notre jugement sur cette actrice, dans les rôles de *Déjazet*, est absolument reproduit et adopté dans la conclusion de nos honorables antagonistes. Nous fermerons donc ici personnellement cette petite guerre que le *Courrier* a cru devoir continuer jeudi, sur un autre terrain et dans des formes qu'il doit aujourd'hui désavouer et déplorer sans doute, lui-même, parce qu'un homme d'esprit et de cœur ne peut s'applaudir de sang froid, d'avoir fait subir à sa plume des brutalités de pensée et des querelles à coups de mots... On doit discuter, mais discuter jamais. M. le rédacteur du *Courrier* a toujours traité nos feuilletons et nous même avec une bienveillance complète:

c'est un honneur qui nous a paru d'autant plus précieux, que nous ne l'avions pas recherché: on nous condamnerait peut-être à le regretter, s'il était indirectement la critique de nos collègues.

LÉON G.

DEUX MARIAGES.

M^{me} Dureuil, femme élégante et belle encore, malgré ses quarante deux ans, reçut un matin une lettre dont elle reconnut la signature rien qu'en jetant un coup-d'œil sur la suscription; elle était encore au lit, et détournant un peu la tête vers la place ordinairement occupée par son mari:

— O Dieu! dit-elle, heureusement Jules n'est pas là.

« Ma chère dame, disait la lettre, quoique nos relations soient depuis long-temps interrompues, vous n'en êtes pas moins la femme que j'estime le mieux et en laquelle j'ai le plus de confiance. Je suis malheureux; j'ai besoin de trouver auprès de vous des consolations et des conseils. Serez-vous assez bonne pour recevoir aujourd'hui votre ancien ami?

Le colonel LEGRAS. »

Ces quelques mots n'avaient rien dont le mari le plus susceptible pût s'offenser; mais l'occupation unique de M^{me} Dureuil était d'éloigner de l'atmosphère où elle vivait le plus léger nuage, et de ne pas laisser à un mari qu'elle adorait un prétexte même futile de refroidissement. Deux ans avant l'époque dont nous parlons, elle était riche, veuve, dans tout l'éclat d'une beauté dont elle avait l'art et le bonheur de dissimuler la maturité. M. Legras, celui même dont elle venait de lire la lettre, rechercha sa main; peut-être les belles qualités, la fortune et la position du colonel auraient-elles décidé la veuve à accepter ce parti avantageux, si un incident imprévu n'en eût décidé autrement.

Elle rencontra dans le monde un jeune homme de vingt ans, beau, bienfait, un de ces jeunes gens Céladons et Méléagres tout à-la-fois, qui allient aux grâces de la figure cette ardeur aventureuse, cet air martial et fier dont l'empire est à-peu-pres certain sur les femmes. M. Dureuil, qui entra à peine dans le monde, s'éprit subitement de la veuve, et il s'attacha à ses pas avec toute l'ardeur qu'inspire un premier amour. Il n'avait point de fortune, point de carrière ouverte devant lui, cependant il ne céda à aucun calcul; il aimait et peut-être songeait-il moins à un mariage qu'à d'autres espérances vagues de bonheur. On a remarqué que souvent le premier amour d'un jeune homme lui est inspiré par une femme plus âgée que lui. Quand on éprouve une passion complète, il est doux, en effet, de se laisser conduire et guider, on éprouve un certain orgueil à penser que la femme qui vous aime connaît le prix de son dévouement, et qu'on ne doit son bonheur à aucune ignorance de la personne aimée; les jeunes gens sont d'ailleurs, de tous les hommes ceux qui font le moins de cas de la jeunesse: la qualité qu'on a est toujours celle qu'on prise le moins. La veuve partagea bientôt la passion de Jules Dureuil, mais elle

tenait trop à sa réputation pour céder: peut-être aussi l'atteinte fut-elle si vive, qu'elle songea au mariage dans l'intérêt même de son amour. Les mêmes causes qui quelquefois éloignent un amant retiennent un mari. Du moment où l'empire de cette passion fut bien établie dans le cœur de la veuve, elle éloigna le colonel Legras, et sans rompre avec lui s'arrangea de manière à ne plus le rencontrer; cependant comme on ne congédie pas sans raison un homme honorable qu'on a été sur le point d'épouser, il fallut dire la vérité au colonel et lui avouer l'amour ardent qu'avait inspiré M. Jules Dureuil.

— Madame, lui dit le colonel avec une franchise militaire que rendait plus vive encore son amour déçu, ce que vous m'apprenez me désespère pour moi d'abord, pour vous ensuite.

— Pour moi, monsieur?

— Hélas! oui, le bonheur n'est possible que dans certaines conditions qu'il nous est donné de connaître et d'apprécier; si nous franchissons les limites qui lui sont assignées, nous ne devons trouver que mécomptes et déceptions. Il faut des époux assortis est un adage commun mais vrai. J'ai quarante-huit ans, madame; vous en avez quarante; il nous est possible encore d'être heureux. Si, au contraire, vous épousez un jeune homme de vingt ans, que deviendrez-vous dans cinq ans? que deviendrez-vous dans dix ans? Vous aurez alors un demi-siècle, et lui sera dans toute la vigueur de l'âge, il atteindra à peine à usommet de la jeunesse... il aura trente ans!... Mais vous pourriez être la mère de ce petit monsieur!

Un langage pareil devait déplaire; il déplut à une femme décidée à écouter l'amour plutôt que la raison, et le colonel la quitta sans avoir vu M. Dureuil et certain d'être bientôt appelé à consoler une femme assez imprudente pour se donner à quarante ans un mari qui sortait du collège. Il ne voulut point être témoin du bonheur d'un jour de celle qu'il aimait, et transportant loin d'elle ses pénates, il alla loger place Royale. Il y apprit bientôt par un billet de faire-part, que la veuve était l'heureuse femme du jeune Dureuil. C'était cet homme qui, après deux ans d'absence, annonçait sa visite et demandait des consolations.

— Comme il s'est trompé! disait M^{me} Dureuil, Jules est aussi tendre, aussi amoureux, aussi épris de moi que le premier jour: ma lune de miel dure encore.

Elle jetait ensuite les yeux sur la glace qui tapissait le fond de son alcôve, et en se voyant belle et fraîche à son réveil, comme une fleur épanouie à peine depuis quelques instants, son orgueil de femme comprenait que jusqu'à ce moment du moins la fidélité de son mari n'avait rien de méritoire. Jules était absent, il est vrai; une partie de chasse le retenait loin de Paris et de sa femme; mais c'était là une suite naturelle de sa position, une de ces conditions qui constituent la dignité d'une femme mariée; on ne s'éloigne pas d'une maîtresse dont l'amour est livré à tous les caprices du hasard, à tous les changemens de la volonté; on quitte sa femme dont l'affection est immuable, dont on remplit le cœur et la pensée de

oin comme de près. Maintenant, fallait-il recevoir le colonel Legras, un ancien soupirant, un rival déclaré de Jules, et cela en l'absence de son mari aussi jaloux sans doute qu'elle l'était elle-même ? Si une femme qui eût eu des prétentions sur Dureuil demandait à le voir, serait-elle bien aise qu'il la reçut loin d'elle et sans témoin ? Elle gardait cet amour d'un jeune homme de vingt-deux ans avec un soin si précieux, qu'elle s'effarouchait de tout. D'un autre côté, pouvait-elle aussi résister au désir de prouver au colonel qu'elle avait surmonté de funestes prévisions, et que, malgré ses quarante-deux ans, elle avait su fixer l'amour et le bonheur ?

M^{me} Dureuil donna à sa toilette ses soins patiens et habituels et se rendit dans son salon. Le colonel ne tarda pas à venir. Ce n'était plus le même ; il était vieilli de quinze ans, son costume était négligé, ses cheveux rares, mal ramenés sur son front soucieux, et les rides de son visage déposaient de soucis récents.

— Et vous ? dit-il à M^{me} Dureuil, comme un homme dont l'aspect seul fait deviner le malheur, êtes-vous heureuse ?

— Parfaitement, monsieur, mais que vous est-il arrivé ! Quel malheur imprévu vous rappelle une amie oubliée depuis deux ans ?

— Je suis perdu, répondit le colonel, c'en est fait pour moi du bonheur et de la tranquillité, et c'est vous, vous qui me coutez le repos et l'honneur ; oui, madame, l'honneur ! puisqu'on en fait assez peu de cas dans ce monde pour le placer dans un accident qui ne dépend pas de nous... Ah ! si vous m'eussiez aimé...

— Monsieur... Mais expliquez-vous colonel.

— Oh ! mon histoire est longue et sanglante ; mais je vais vous la dire, car j'éprouve le besoin d'épancher mon cœur dans un cœur ami.

— Vous me faites frémir, colonel.

— Vous vous souvenez de mes conseils de deux ans passés, madame ; je voulais vous dissuader d'un mariage qui me paraissait dangereux par la disparité des âges ; eh bien ! ces conseils, je n'ai pas su les suivre moi-même.

— Vous êtes marié, colonel ?

(La suite au prochain numéro.)

.... Qui s'y frotte s'y pique.

Le *Babillard*, qui tient à s'ennoblir, par le temps d'exhumations gotliques dans lequel nous vivons, a écrit sur son blason cette vieille devise héraldique ; et le *Courrier du Midi*, qui a si souvent dirigé contre nous ses lourdes attaques, a dû s'en apercevoir ; on le croirait, du moins, à la violence des cris que lui arrache sa blessure. Son numéro de jeudi décochait à notre adresse une suite d'invectives et de lamentations des plus divertissantes. Nous en soumettons quelques échantillons à nos lecteurs, bien persuadés qu'ils en riront d'aussi bon cœur que nous.

Par un débat pompeux, dans le style qui lui est propre, notre amusant adversaire se pose en Don-Quichotte de la justice et de la décence publique, gravement intéressés, dit-il, dans nos débats ; et il affirme qu'il est douteux que nous

puissions gagner grand-chose à une semblable polémique ;... il se flatte évidemment, car le doute n'est pas permis ici, et il est bien sûr que le *Courrier* ne nous apprendra jamais rien en fait de morale et d'équité.

Vient ensuite une accusation directe du plus noir, du plus odieux de tous les vices, d'ingratitude. A l'en croire, nous sommes des ingrats qui ne lui tenons aucun compte du bienveillant accueil fait à nos premiers débuts. Hors, ce bienveillant accueil se borna à un mutisme absolu qu'il garda à notre égard tant qu'il put espérer de nous voir succomber sous les difficultés inséparables de tout commencement, et qu'il rompit enfin par un article énigmatique, dans lequel le sarcasme était beaucoup plus facile à démêler que la louange. Il est probable que depuis, le *Courrier* a vu tout ce qu'il y avait de duperie dans cette magnanimité, et qu'il a voulu réparer le temps perdu, car il a successivement accumulé contre nous, tout ce que peut inspirer une rivalité haineuse et grossière. D'après lui, nous écrivons avec méchanceté, avec dépit, on ne saurait, comment qualifier notre conduite ; — nous commettons de mauvaises actions, — nous débitons sans scrupule ce qui ne saurait être dit dans une réunion de bonne compagnie, — et notre conduite, si nous n'en changeons, nous expose aux plus dures épithètes. — ... Que dites-vous de tant d'aménité contre nos élucubrations disparates, sans choix ni critique ? vous n'en devinez pas le motif ? Eh bien ! le *Courrier* l'indique lui-même ; il nous dit qu'il lui a été facile d'apprécier ce qu'était le *Babillard* et ce qu'il pouvait devenir ; et l'on comprend dès-lors que notre journal qui est indépendant, et qui pourra devenir une tribune contre des influences retrogrades, des abus de localité sans nombre, et des médiocrités portées aux nues, se soit attiré ses fureurs. On ne saurait les expliquer autrement ; car dans le fond de la discussion, le *Courrier* en vient à être tout-à-fait de notre avis ; en effet, il convient que l'opinion que nous avons émise en temps, sur M. Benezech, est aujourd'hui pleinement justifiée par les prétentions trop ambitieuses de cet artiste. Eh bien ! ces prétentions étaient les mêmes il y a trois mois ; le *Babillard* les connaissait et les signalait au public en ces termes : « M. Benezech sera, le bruit en court, professeur de statuaire à Montpellier !!! » Cette seule phrase justifiait assez tout ce qu'il y avait de vivacité dans notre attaque, et nous savions en outre, que certain personnage haut placé, avait l'intention de faire à M. Benezech, un titre du silence même du public, lors de l'exposition. C'est là ce que nous ne pouvions souffrir en âme et conscience ; et le *Courrier* pense là-dessus comme nous.

Enfin le *Courrier*

Qui donc sottement ses qualités aux autres, nous accuse de manquer d'unité dans la direction de notre journal et d'y insérer les opinions les plus contradictoires ; tout le monde comprendra combien il nous serait facile de combattre en ceci le *Courrier du Midi*, s'il nous était possible de nous placer sur son terrain ; mais qu'il se rassure : dans quelque temps, peut

être, des arrangements dont nous nous occupons, nous permettront de l'y suivre, et alors nous lui promettons, s'il y tient, de signaler les honteuses palinodies dont il a donné un exemple récent.

Nous prions nos lecteurs de nous pardonner la longueur de notre réponse, car nous nous engageons à ne plus leur faire subir de pareilles discussions : ce n'est pas que nous renoncions au droit d'apprécier, les actes, et les assertions du *Courrier du Midi*, qui nous trouvera toujours prêts pour une polémique sérieuse, et loyale ; mais, s'il ne se décide pas à ne plus employer dans la critique, le dictionnaire des gens mal élevés, nous ne ferons à l'avenir aucuns cas de ses injures.

LITTÉRATURE.

Nous rendrons compte prochainement des poésies du potier Peyrottes ; en attendant, nous publions la pièce suivante, prise au hasard dans le charmant volume que vient de publier le moderne troubadour.

Lou Tioulat Paternel.

O Reyna de toutes las villas !
Héroux qué té dis : adissias !
Sus tas plagas tant paou tranquillas
Qual és qué s'annuyario pas ?
A la Seina ay mescelat mas larmas
En pensén al rée de Rhonel ;
E mé sióy dich, ramplit d'alarmas :
Ount'es lou tioulat paternel.

Paris ! ay countemplat tous domés,
Ta coulounna é toun Panthéou ;
Mais éré soul permi tant d'homamés,
É soupiravé après Clarmoun.
Al Louvré, moun cor préférava
Nostré antiqué é fumous castel,
Qué de sas tourras abrigava
Moun paouvé tioulat paternel.

M'accusaraz d'ingratitude,
Paradis des hommés puisséns :
Ah ! dins toun sé, l'inquiétuda
Raudio mous jours trop languisséns.
Clarmoun-l'Héroult ! douça patria !
A tus moun amour éternel !
Oy, touta moun idoulatria
Ès per lou tioulat paternel.

Del voyajur l'ama és troublada,
Quan s'ap procha de soue péys
Ensi, la miouna éra agitada
A la quilla des cinq camis.
Aquí, mous ginouls flachiguèrou,
Ma bouca béniguèt lou ciel,
È mous yols ambé gauo véchèrou
Fama lou tioulat paternel.

Couma charmas moun existença !
Clarmoun, toujours té béniray ;
Ès diu toun sé qu'ay prés naysséça,
Ès diu toun sé qué mouriray.
Héroux lou qu'après la tampèsta
Èscapat al déstin cruel,
Pot ana répauza sa testa
Dejoust lou tioulat paternel !

LITTÉRATURE.

Nous rendrons compte prochainement des poésies du potier Peyrottes ; en attendant, nous publions la pièce suivante, prise au hasard dans le charmant volume que vient de publier le moderne troubadour.

Lou Tioulat Paternel.

O Reyna dé toutas las villas !
Héroux qué té dis : adissias !
Sus tas plaças tant paou tranquillas -
Qual és qué s'annuyario pas ?
A la Seina ay méselet mas Jarmas
Èn pènsén al rèc dé Rhonel ;
È mé sioy dièh , ramplit d'alarmas :
Ount'és lou tioulat paternel.

Paris ! ay countemplat tous dômes ,
Ta coulounna é toun Panthéoun ;
Mais èré soul permi tant d'hommés ,
È souspiravé après Clarmoun.
Al Louvré , moun cor préférava
Nostré antiqué é fumous castel ,
Qué dé sas tourras abigava
Moun paouré tioulat paternel.

M'accusaraz d'ingratitude ,
Paradis dés hommés puisséns :
Ah ! dins toun sé , l'inquiétuda
Raudio mous jours trop languisséns.
Clarmoun-l'Héraoult ! douça patria !
A tus moun amour éternel !
Oy , toute moun idoulatria
Ès pér lou tioulat paternel.

Del voyajur l'âma és troublada ,
Quan s'approcha dé soue péys
Ènsi , la mioûna èra agitada
A la *quilla dés cinq camis*.
Aqui , mous ginouls flachiguèrou ,
Ma bouca béniguèt lou ciel ,
È mous yols ambé gaou véchèrou
Fuma lou tioulat paternel.

Couma charmas moun existénça !
Clarmoun , toujours té béniray ;
Ès din toun sé qu'ay prés nayssénça ,
Ès dins toun sé qué mouriray.
Héroux lou qu'après la tampèsta
Èscapat al déstin cruel ,
Pot ana répauza sa testa
Déjoust lou tioulat paternel !

POUR MONTPELLIER:

Trois mois.....	3 fr.
Six mois.....	6
Un an.....	12

DEHORS:

Trois mois, 4 fr.; six mois, 8 fr.; un an, 16 fr. — Affranchir.

Le BABILLARD accueillera avec plaisir tous les articles qui lui seront adressés (franco).



7 JUIN 1840.

LA LITHOGRAPHIE SEULE, 40 CENTIMES.

ON S'ABONNE:

Au Bureau du Journal, rue Arc-d'Arènes, 1.
 Chez Patras, libraire, rue du Gouvernement, 1.
 Au Cabinet de Lecture, 5, rue Baraterie.

PRIX D'ANNONCES:

20 cent. la ligne d'impression dans le journal.

On rend compte des ouvrages dont on reçoit un exemplaire (franco).

LE BABILLARD,

JOURNAL DES THÉÂTRES ET DES SALONS.

Théâtre.

Le prospectus de M. *Letellier* et l'ouverture du théâtre n'ont pas eu, jusqu'à ce jour, ce pouvoir attractif, si nécessaire au succès de cette entreprise... L'indifférence, ce sentiment mortel en toutes choses, paraît l'emporter aujourd'hui sur l'amour de l'art ou tout au moins sur la curiosité; par exemple, les nouveaux acteurs accomplissent leur tâche sans rencontrer ces mille obstacles qui ne signalent que trop souvent la saison des débuts; personne ne subit la moindre opposition, tout le monde réussit ou passe: ce résultat est sans doute fort précieux pour un directeur et pour ses artistes; mais nous supposons, cependant, qu'à choisir entre ces deux accidens, la tempête ou le calme plat, M. *Letellier* se fut décidé, peut être, à choisir la tempête; car de toutes les conditions du monde la plus déplorable dans les arts, est l'apathie ou l'abandon.

Nous avons entendu faire une remarque sur le personnel annoncé par le prospectus: *peu de noms sont connus*, dit-on: cette observation, très vraie, amènerait à de fausses conséquences; interprétée légèrement, car il ne s'en suit plus maintenant qu'un nom connu suppose un talent incontestable, et qu'il faille absolument soupçonner d'incapacité, les artistes jeunes qui font leur premier pas dans la carrière dramatique. L'expérience de ces dernières années serait même acquise au profit des noms inconnus; quels étaient les acteurs que le public plaçait tout récemment chez nous en première ligne? M^{lle} *Cundell*, MM. *Sainval*, *Lemaire* et *Devilliers*. Eh bien! qui les connaissait, même de nom, avant que notre scène les eut adoptés?

Les acteurs que nous avons vus dans les trois premières représentations, ont eu devoir différer leurs débuts; placés dans des person-

nages secondaires et complètement sacrifiés aux artistes en représentation, ils attendront d'avoir le choix de rôles favorables. Nous n'avons point à combattre ces légitimes prétentions; mais bien qu'ils n'aient pu se produire encore comme ils l'auraient voulu, quelques-uns ont déjà conquis leur titre d'admission. Quant aux rentrées de MM. *Jolly* et de M^{mes} *Jolly* et *Kantz*, c'était une affaire de forme; le public a parfaitement reçu ces artistes, M. *Frédéric Jolly* surtout, cette excellente connaissance qui nous a rapporté dans les *deux Divorces*, la verve et l'originalité que nous avions si longtemps applaudies.

Les deux comédiens que *Paris* nous envoie n'ont sans doute pas de ces noms brillants et populaires, dont l'éclat est irresistible; mais il est juste de reconnaître aussi que contrairement à la plupart de leurs collègues parisiens, leur talent est fort au-dessus de leur réputation: tous les rôles qu'ils ont déjà joués, nous ont fait applaudir en eux de véritables qualités. M. *André* est un comique d'une excellente tenue, d'un jeu plein de franchise et de distinction; sa manière est plaisante sans être triviale et chaleureuse sans exagération... admirable de naturel dans le charmant rôle de *Couturier*, nous l'avons trouvé dans *Griquet* plein de goût et de vrai comique, ... déguisant avec un grand art les gravures qui sont l'écueil de ce personnage. M. *Joseph* a de beaux rôles dans des ouvrages médiocres, ... les auteurs ont compté sur son seul mérite pour le succès de leurs esquisses, et cette confiance flatteuse s'est trouvée bien justifiée par le talent de cet artiste; mais si M. *Joseph* joue la comédie avec esprit, il chante le couplet avec une voix que lui envieraient maints ténors de province; ses chansonsnettes et ses duos avec M. *André* composent dans chaque spectacle un très agréable inter-

mède, qui suffirait seul au succès de leurs représentations; il est donc permis d'espérer que leurs dernières soirées les vengeront d'une indifférence coupable, et ramèneront au théâtre tout ce que *Montpellier* peut compter encore d'amis véritables du talent et de la gaieté.

BALEARIS MAJOR.

SOUVENIRS

D'UN VOYAGE D'ART A L'ILE DE MAJORQUE.

X.

De la Musique.

L'esprit et les mœurs des nations ne se manifestent et ne se transmettent pas seulement par les monuments d'architecture; tous les arts prennent également l'empreinte du caractère des peuples qui les ont cultivés. Les grandeurs, les malheurs et la tristesse des siècles ont successivement marqué leur place sur les œuvres de l'imagination humaine. Ce fait reconnu incontestable depuis long-temps, en ce qui concerne la poésie, la peinture et la sculpture, n'a été vérifié et reconnu également vrai, en ce qui touche à l'art musical, que par un très petit nombre d'hommes. C'est qu'il suffit d'avoir des yeux pour comprendre jusqu'à un point suffisant le mérite d'une belle statue ou d'un beau tableau, tandis qu'un livre de musique et de musique ancienne surtout, est pour l'immense majorité des amateurs une lettre aussi morte que les hiéroglyphes d'un papyrus égyptien. L'éducation musicale ordinaire ne comprenant ni la pratique des clefs, ni l'harmonie, ni le contrepoint, ni l'étude des œuvres des anciens maîtres, la plupart des musiciens parlent dans une langue dont ils ne connaissent, ni la grammaire, ni la syntaxe, ni le génie, ni les chefs-d'œuvres

circstances impérieuses venant l'y contraindre; les prix adoptés par M. le directeur sont :

Premières.....	2 fr. » c.
Secondes.....	1 50
Parterre et Troisième.....	1 »
MM. les Abonnés de la direction actuelle,	1 50

La *Vie du Midi* annonçait dans son premier numéro que le chemin de fer de Montpellier à Nîmes avait été voté par la chambre des députés — C'est une erreur; il est même fort à craindre que cette loi, malgré les démarches incessantes de notre dévoué compatriote M. Farel, ne puisse être discutée pendant le budget, et ne se trouve ainsi forcément renvoyée à la prochaine session.

CORRESPONDANCE.

Nous recevons de M. Peyrottes, le poète populaire, que nos lecteurs aiment, la lettre suivante qui répond pleinement au vœu exprimé dans une note qui nous avait été adressée, il y a quelques temps, par deux ouvriers.

Monsieur le Rédacteur,

Je ne puis que me féliciter de la sympathie qu'a pour moi la classe ouvrière; comme la publication de mes poésies, n'est nullement une œuvre de spéculation, et que je suis surtout désireux d'être lu par l'homme du peuple, je réduis volontiers le prix de mon volume à 1 fr. 25 cent. Veuillez Monsieur, insérer ces quelques lignes, afin que l'artisan ne puisse que chérir l'ouvrier qui n'écrit qu'en s'inspirant à l'ombre de son échoppe, en pensant toujours à ses frères;

Agréez etc.,

J.-A. PEYROTTE, *Potier.*

Clermont-l'Hérault, 30 mai 1840.

Nous insérons très volontiers la lettre que M. Sainval nous adresse pour justifier l'engagement qu'il a signé pendant son séjour à Marseille, les raisons qu'elle donne nous ont convaincu pleinement que quelques explications préalables demandées par M. Sainval à M. Letellier auraient sans doute prévenu cet acte regrettable et conservé à notre scène un artiste très précieux.

Monsieur,

Puisqu'on a cru devoir vous mettre dans la confiance de faits si peu intéressants pour vous, et occuper le public de détails que je ne crois pas digne de son attention, j'accepte ce public pour juge de ce qui s'est passé entre M. Letellier et moi, et cédant au désir que vous exprimez, je vais à son exemple vous donner quelques éclaircissements sur les causes de mon éloignement. Ces causes, que des raisons de convenance faciles à apprécier, m'ont fait déguiser même à M. Letellier eussent bien pu être devinées par lui, et je regrette que sa pénétration n'ait assez mal servi en cette occasion, pour que, poussé par ses récriminations je sois forcé de m'expliquer plus librement.

Lorsqu'après deux ou trois faillites successives, l'autorité municipale eut reconnu l'impossibilité d'avoir un théâtre d'opéra permanent, si le hasard ne lui faisait rencontrer un directeur capitaliste, ou quelque personne embarrassée de son argent; elle déclara que satisfaite des opérations de la troupe sociétaire qu'elle possédait alors, sous la gestion de M. Letellier, elle n'accorderait le privilège de 1840, qu'à cinq ou six artistes réunis en société, lesquels opéreraient dans un intérêt commun, et prendraient à leur charge, risques et périls, tous les résultats de l'affaire.

— Cette combinaison parut heureuse à tout le monde et l'était en effet. J'ajouterai, que faute de pouvoir offrir avec évidence, des garanties matérielles toujours si nécessaires en pareille occasion, pour déterminer d'heureux choix, c'était le seul système à adopter.

Tout semblait d'ailleurs faire espérer cette adoption, car la famille Jolly si favorablement connue par ses antécédents, se trouvant ici réunie, offrait à elle seule toutes les garanties désirées. J'ignore quels sont les motifs qui se sont opposés à la réalisation de cette espérance, car le *vau général* l'appelait à ce poste honorable comme M. Théodore au sien, et l'on ne peut raisonnablement supposer, qu'une famille entière ait refusé de se charger d'un fardeau qui n'a pas semblé trop lourd à l'un d'eux pour lui tout seul.

Or donc, j'ai quitté M. Letellier, bien que depuis trois mois il eut ma parole, comme j'avais la sienne parce que cette parole reposait entièrement sur l'établissement de cette société et que jusqu'au dernier moment j'ai cru voir figurer les Jolly, sinon comme directeurs, au moins comme associés répondant corps et biens. Je savais bien que, pour se procurer des pouvoirs plus étendus qui lui permettait d'opérer plus facilement, M. Letellier cherchait à changer la forme de cette société, mais j'espérais que le fond serait le même ou à peu près et mon illusion ne s'est dissipée tout-à-fait qu'à la lecture des clauses de l'engagement qu'il m'adressa à la signature, le 8 mai 1840. Je renvoie aux dites clauses pour plus amples renseignements.

J'accorde à M. Letellier que j'estime et que je m'honorerai toujours d'avoir eu pour ami, toutes les qualités qui font un bon et loyal *gérant*, mais cela ne suffit pas aux yeux de tout le monde pour être directeur, aujourd'hui, moins que jamais; et il ne saurait nier, en conscience, qu'une société de cinq ou six personnes gagnant entre elles 50,000 fr. par an et n'en prenant que la moitié, ne soit en tout point préférable à sa direction.

Voilà ce que j'espérais, comme bien d'autres, que M. Letellier a cruellement déçus en s'asseyant tout seul au fauteuil *directorial*, et c'est cette espérance détruite beaucoup trop tard pour mes intérêts qui, néanmoins, m'oblige à quitter une position *faite, honorable et assurée* pour aller remettre ailleurs tous ces avantages en question. Je vous laisse à décider Monsieur lequel des deux a le droit de se plaindre.

Ces détails suffisent je l'espère pour me justifier aux yeux dont la bienveillance m'a si souvent encouragé et dont la continuelle bonté m'a rendu le séjour de Montpellier si regrettable.

Recevez je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération,

SAINVAL.

Frédéric GELLY, Propriétaire-Gérant.

ANNONCES.

AU PETIT BIJOU.

NOUVEAU BASSIN DE NATATION,

Sur le Lez, près le Pont des Mineurs, créé par le Sieur LOUIS CORRADY, Professeur de Natation.

Le Sieur Louis CORRADY a l'honneur de prévenir MM. les amateurs ainsi que les pensionnaires des deux sexes, qu'il vient de créer un nouveau bassin de natation inconnu jusqu'à ce jour dans cette ville.

Ce bassin, outre la sûreté qu'il présente aux personnes qui veulent se baigner, possède l'agrément d'être clos de toute part, et renferme des cabinets particuliers pour celles qui veulent être séparées.

Ce bassin a été visité et approuvé par un comité délégué par l'administration; aucun sacrifice n'a arrêté le propriétaire pour faire de cet établissement un objet utile.

Les dames de pensions peuvent, en toute sûreté, y amener leurs pensionnaires les mardis et vendredis, jours désignés pour les dames.

Les personnes qui ne voudraient point ajouter foi à ce faible prospectus; n'auront qu'à visiter cet établissement, et satisfaites, elles se promettent de le fréquenter.

Les abonnements pour la saison des bains se traiteront de gré à gré avec le sieur Louis CORRADY qui, jaloux d'être utile à son pays, ne reculera, comme il l'a déjà fait, devant aucun sacrifice.

L'entrée n'est pas la même que celle de son restaurant. Nulle personne ne pourra se baigner sans caleçons.

On trouvera dans cet établissement un grand assortiment de caleçons à vendre ou à louer, ainsi que des rafraîchissements de tout genre, diners et collations.

A dater de mardi prochain, 9 Mai, un omnibus sera mis à la disposition des baigneurs, il partira tous les jours et à plusieurs reprises, dans la matinée de 6 à 9 heures, et dans la soirée de 1 à 8 heures de chez M. Alibaud père, boulevard Jeu-de-Paume.

ÉTABLISSEMENT

DE

BAINS DE MER,

à Cette.

L'administration des Bains de Mer de Cette, a l'honneur de prévenir le public que le 20 juin prochain, l'établissement sera ouvert.

Toutes les précautions les plus minutieuses sont prises pour la sûreté et l'agrément des baigneurs.

Un service de bains chauds et douches ne laissant rien à désirer est établi.

D'accord avec l'administration du chemin de fer, des départs et retours de Cette auront lieu aux heures les plus convenables.

S'adresser à Cette, à M. QUINTARD, administrateur, pour la location des tentes et les abonnements.

PHARMACIE SAUVAN,

Successeur du Prof^r REY, rue Barlerie, à Montpellier.

Eaux gazeuses de Seltz, 5 c. la bouteille, par la Poudre de Seltz gazeuse.

Cette Poudre, mêlée à l'eau, en fait une boisson rafraîchissante diurétique et facilite la digestion; mêlée au vin pendant le repas, elle lui communique une saveur agréable des plus agréables. Vingt paquets pour vingt bouteilles, 1 fr.; — Poudre de limonade gazeuse pour vingt bouteilles, 3 fr.; — Poudre de vin mousseux changeant tout vin blanc en Champagne, pour vingt bouteilles, 1 fr.; — Poudre de limonade sèche, 1 fr. la boîte.

HOTEL DU MIDI, A CETTE.

Cet Hôtel, nouvellement construit, décoré avec goût, proprement tenu, et situé à l'arrivée du chemin de fer, sera ouvert aujourd'hui dimanche, 24 mai; il présentera à MM. les Voyageurs toutes les commodités désirables. A proximité des bains de mer, on y jouira d'une vue magnifique sur l'entrée du Port. Bonne table d'hôte servie deux fois par jour, restaurant, appartements complets, bains d'eau douce et d'eau salée, écurie, remise, etc., etc.

Tous ces avantages, réunis aux prévenances et à l'activité dans le service, font espérer au sieur J. Villemjeanne qu'il pourra mériter la confiance de MM. les voyageurs.

Une voiture sera affectée à l'usage de l'Hôtel pour transporter MM. les voyageurs aux bains de mer.

A LOUER.

Maison de Campagne avec petit Jardin d'agrément, dans Castelnaud, donnant sur le Lez, appartenant anciennement à M. Perrin.

S'adresser à M. Vallette, rue Massillan, 4.

Maladies de la Peau.

CONSULTATIONS GRATUITES POUR LES PAUVRES.

M. CONNEAU, Docteur en médecine, ex-médecin ordinaire de la maison du Vice-Roi d'Égypte, donnera tous les jours, d'une heure à deux de l'après-midi, rue Triperie-Neuve, N° 51, à Montpellier, des consultations gratuites pour la classe indigente atteinte de maladies cutanées, telles que *Dartres, Teigne, Gale, Ulcères de toute nature, scorbutiques, scrofuleux, syphilitiques, carcinomateux; Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, etc.* Il soignera ses malades jusqu'à parfaite guérison et fournira même des médicaments aux plus nécessiteux.

THÉÂTRE. — Ce soir, 7.

Représentation de MM. JOSEPH et ANDRÉ.

RENAUDIN DE CAEN,

Vaudeville en 2 actes.

La première représentation des

ENRAGÉS,

Vaudeville en un acte.

La première représentation du

SPECTACLE A LA COUR,

Vaudeville en 2 actes.

Intermède de 4 Romances, Duos et Chansonnettes.

Imprimerie de F. GELLY, rue Arc-d'Arènes, 1.

circstances impérieuses venant l'y contraindre; les prix adoptés par M. le directeur sont :

Premières.....	2 fr. » c.
Secondes.....	1 50
Parterre et Troisième.....	1 »
MM. les Abonnés de la direction actuelle,	1 50

La *Figie du Midi* annonçait dans son premier numéro que le chemin de fer de *Montpellier à Nîmes* avait été voté par la chambre des députés — C'est une erreur; il est même fort à craindre que cette loi, malgré les démarches incessantes de notre dévoué compatriote M. *Farel*, ne puisse être discutée pendant le budget, et ne se trouve ainsi forcément renvoyée à la prochaine session.

CORRESPONDANCE.

Nous recevons de M. *Peyrottes*, le poète populaire, que nos lecteurs aiment, la lettre suivante qui répond pleinement au vœu exprimé dans une note qui nous avait été adressée, il y a quelques temps, par deux ouvriers.

Monsieur le Rédacteur,

Je ne puis que me féliciter de la sympathie qu'a pour moi la classe ouvrière; comme la publication de mes poésies, n'est nullement une œuvre de spéculation, et que je suis surtout désireux d'être lu par l'homme du peuple, je réclame volontiers le prix de mon volume à 1 fr. 25 cent. Veuillez Monsieur, insérer ces quelques lignes, afin que l'artisan ne puisse que chérir l'ouvrier qui n'écrit qu'en s'inspirant à l'ombre de son échoppe, en pensant toujours à ses frères;

Agréés etc.,

J.-A. PEYROTTE, *Potier.*

Clermont-l'Hérault, 30 mai 1840.

Nous insérons très volontiers la lettre que M. *Sainval* nous adresse pour justifier l'engagement qu'il a signé pendant son séjour à Marseille, les raisons qu'elle donne nous ont convaincu pleinement que quelques explications préalables demandées par M. *Sainval* à M. *Letellier* auraient sans doute prévenu cet acte regrettable et conservé à notre scène un artiste très précieux.

Monsieur,

Puisqu'on a cru devoir vous mettre dans la confiance de faits si peu intéressants pour vous, et occuper le public de détails que je ne crois pas digne de son attention, j'accepte ce public pour juge de ce qui s'est passé entre M. *Letellier* et moi, et cédant au désir que vous exprimez, je vais à son exemple vous donner quelques éclaircissements sur les causes de mon éloignement. Ces causes, que des raisons de convenance faciles à apprécier, m'ont fait déguiser même à M. *Letellier* eussent bien pu être devinées par lui, et je regrette que sa pénétration l'ait assez mal servi en cette occasion, pour que, poussé par ses récriminations je sois forcé de m'expliquer plus librement.

Lorsqu'après deux ou trois faillites successives, l'autorité municipale eut reconnu l'impossibilité d'avoir un théâtre d'opéra permanent, si le hasard ne lui faisait rencontrer un directeur capitaliste, ou quelque personne embarrassée de son argent; elle déclara que satisfaite des opérations de la troupe sociétaire qu'elle possédait alors, sous la gestion de M. *Letellier*, elle n'accorderait le privilège de 1840, qu'à cinq ou six artistes réunis en société, lesquels opéreraient dans un intérêt commun, et prendraient à leur charge, risques et périls, tous les résultats de l'affaire.

— Cette combinaison parut heureuse à tout le monde et l'était en effet. J'ajoutai, que faute de pouvoir offrir avec évidence, des garanties matérielles toujours si nécessaires en pareille occasion, pour déterminer d'heureux choix, c'était le seul système à adopter.

Tout semblait d'ailleurs faire espérer cette adoption, car la famille *Jolly* si favorablement connue par ses antécédents, se trouvant ici réunie, offrait à elle seule toutes les garanties désirées. J'ignore quels sont les motifs qui se sont opposés à la réalisation de cette espérance, car le vœu général l'appelait à ce poste honorable comme M. *Théodore* au sien, et l'on ne peut raisonnablement supposer, qu'une famille entière ait refusé de se charger d'un fardeau qui n'a pas semblé trop lourd à l'un d'eux pour lui tout seul.

Or donc, j'ai quitté M. *Letellier*, bien que depuis trois mois il eut ma parole, comme j'avais la sienne; mais que cette parole reposait entièrement sur l'établissement de cette société et que jusqu'au dernier moment j'ai cru voir figurer les *Jolly*, sinon comme directeurs, au moins comme associés répondant corps et biens. Je savais bien que, pour se procurer des pouvoirs plus étendus qui lui permettent d'opérer plus facilement, M. *Letellier* cherchait à changer la forme de cette société, mais j'espérais que le fond serait le même ou à peu près et mon illusion ne s'est dissipée tout-à-fait qu'à la lecture des clauses de l'engagement qu'il m'offrit à la signature, le 8 mai 1840. Je renvoie aux dites clauses pour plus amples renseignements.

J'agorde à M. *Letellier* que j'estime et que je m'honorerai toujours d'avoir eu pour ami, toutes les qualités qui font un bon et loyal gérant, mais cela ne suffit pas aux yeux de tout le monde pour être directeur, aujourd'hui, moins que jamais; et il ne saurait nier, en conscience, qu'une société de cinq ou six personnes gagnant entre elles 50,000 fr. par an et n'en prenant que la moitié, ne soit en tout point préférable à sa direction.

Voilà ce que j'espérais, comme bien d'autres, que M. *Letellier* a cruellement déçus en s'asseyant tout seul au fauteuil *directorial*, et c'est cette espérance détruite beaucoup trop tard pour mes intérêts qui, néanmoins, m'oblige à quitter *position fait*, honorable et assurée pour aller remettre ailleurs tous ces avantages en question. Je vous laisse à décider Monsieur lequel des deux a le droit de se plaindre.

Ces détails suffiront je l'espère pour me justifier aux yeux dont la bienveillance m'a si souvent encouragé et dont la continuelle bonté m'a rendu le séjour de *Montpellier* si regrettable.

Recevez je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération,

SAINVAL.

Frédéric GELLY, Propriétaire-Gérant.

ANNONCES.

AU PETIT BIJOU.

NOUVEAU BASSIN DE NATATION,
Sur le Lez, près le Pont des Mineurs, créé par le Sieur LOUIS CORRADY, Professeur de Natation.

Le Sieur Louis CORRADY a l'honneur de prévenir MM. les amateurs ainsi que les pensionnats des deux sexes, qu'il vient de créer un nouveau bassin de natation inconnu jusqu'à ce jour dans cette ville.

Ce bassin, outre la sûreté qu'il présente aux personnes qui veulent se baigner, possède l'agrément d'être clos de toute part, et renferme des cabinets particuliers pour celles qui veulent être séparées.

Ce bassin a été visité et approuvé par un comité délégué par l'administration; aucun sacrifice n'a arrêté le propriétaire pour faire de cet établissement un objet d'utilité.

Les dames de pensions peuvent, en toute sûreté, y amener leurs pensionnaires les mardis et vendredi, jours désignés pour les dames.

Les personnes qui ne voudraient point ajouter foi à ce faible prospectus; n'auront qu'à visiter cet établissement, et satisfaites, elles se promettent de le fréquenter.

Les abonnements pour la saison des bains se traiteront de gré à gré avec le sieur Louis CORRADY qui, jaloux d'être utile à son pays, ne reculera, comme il l'a déjà fait, devant aucun sacrifice.

L'entrée n'est pas la même que celle de son restaurant.

Nulla personne ne pourra se baigner sans caleçons.

On trouvera dans cet établissement un grand assortiment de caleçons à vendre ou à louer, ainsi que des rafraichissements de tout genres, dîners et collations.

A dater de mardi prochain, 9 Mai, un omnibus sera mis à la disposition des baigneurs, il partira tous les jours et à plusieurs reprises, dans la matinée de 6 à 9 heures, et dans la soirée de 1 à 8 heures de chez M. *Alibaud père*, boulevard *Jou-de-Paume*.